

Trajets domicile / travail suite de la démarche UNSA



Indemnité Kilométrique Vélo Plan de Déplacements Entreprise

Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir plébiscité la démarche novatrice de l'UNSA concernant l'élaboration du dossier puis sa rencontre avec la Direction du Groupe Public Ferroviaire SNCF. Cette rencontre a en effet permis de porter éclairage, débats et ambitions des thématiques PDE & IKV pour le GPF SNCF. Les déplacements domicile / travail se doivent d'être au cœur des préoccupations des Entreprises et notamment au GPF SNCF qui ambitionne d'incarner mondialement l'écomobilité porte à porte. Le GPF SNCF a donc devoir d'exemplarité envers ses salariés. **L'UNSA-Ferroviaire, dans cet esprit, inscrira et portera ces sujets via l'agenda social 2017, contractualisé en fin d'année entre Direction et OS.**

IKV pour mémoire



L'Indemnité Kilométrique Vélo, **facultative**, votée dans la loi de Transition énergétique est en vigueur pour les salariés du secteur privé depuis le 1^{er} juillet 2015.

Un décret paru au Journal Officiel le 1^{er} septembre 2016, permet une expérimentation de deux ans au sein des employés du ministère de l'Environnement.

Pour rappel, le salarié utilisant son vélo pour les déplacements domicile / travail peut potentiellement bénéficier de **25 centimes d'euros par kilomètre** dans la limite fixée à **200 euros par an** et par agent, **exonérés de l'impôt sur le revenu**.

Le Club des villes et territoires cyclables et l'Ademe ont lancé en février 2016 un observatoire de l'Indemnité Kilométrique Vélo à destination des entreprises qui s'engagent dans cette démarche et à établir un suivi de sa mise en œuvre.



1 km = 0,25 €



Paris, novembre 2016

PDE pour mémoire

Le Plan de Déplacements Entreprise (PDE) est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements domicile / travail des salariés. Il présente de nombreux avantages pour les entreprises, les salariés et la collectivité.

Le Plan de Déplacements Entreprise (PDI pour Inter-entreprises) favorise l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Sa mise en œuvre est encouragée par les autorités publiques. Il présente de nombreux avantages pour les entreprises, les salariés et la collectivité.

Le PDE est un vrai projet d'entreprise, qui peut s'inscrire dans une démarche **Qualité de Vie au Travail** ou dans un système de **management environnemental**.

Exemples de mesures pouvant entrer dans un PDE :

- **L'aménagement des horaires de travail,**
- **La promotion du vélo,**
- **l'accompagnement et l'encouragement à habiter à proximité du lieu de travail,**
- **la mise en place d'un service d'autopartage,**
- **l'incitation au covoiturage,**

Le plan de mobilité pour les entreprises de plus de 100 salariés

L'article 51 de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte dispose que, dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains, toutes les entreprises, regroupant plus de 100 salariés sur un même site, doivent élaborer un plan de mobilité d'ici le 1^{er} janvier 2018 pour améliorer la mobilité de son personnel et encourager l'utilisation des transports en commun et le recours au covoiturage. Le plan de mobilité doit être communiqué à l'autorité organisatrice du plan de déplacements urbains.

L'UNSA-Ferroviaire est force de propositions et relaye les attentes des salariés.

Le GPF SNCF montrera-t-il l'exemple et sera-t-il moteur dans cette démarche éco-citoyenne ?

ADEME

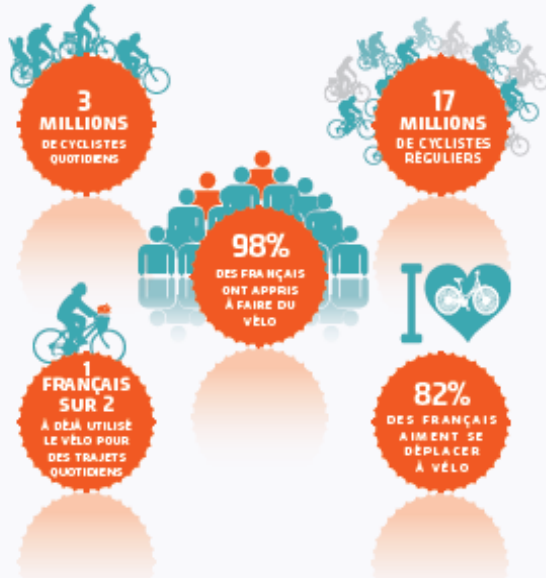


Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



L'AVENIR A BESOIN DU VÉLO !

TOUS À VÉLO !



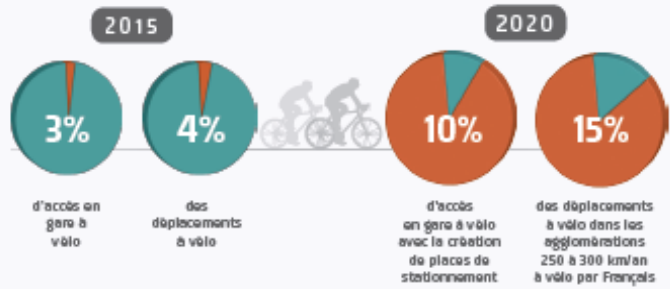
POUVOIR D'ACHAT PRÉSERVÉ



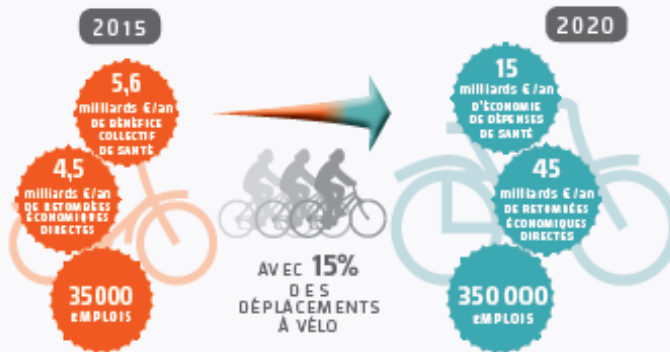
LE VÉLO > 0 EURO À LA POMPE !

Un vélo équipé coûte moins de 250€ et une voiture plus de 5 000 €, par an en moyenne.

MARGES DE PROGRÈS

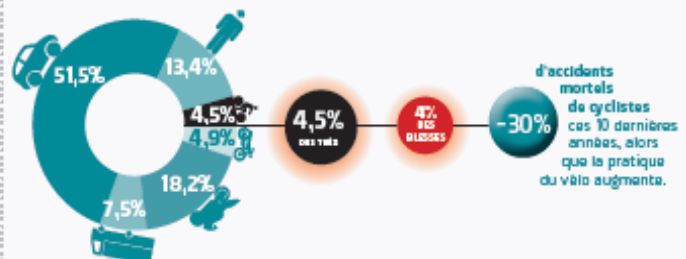


REMÈDE ANTI-CRISE



SANTÉ ET SÉCURITÉ

LE VÉLO, C'EST DE NE PAS EN FAIRE QUI EST DANGEREUX !



Les cyclistes sont 4% des blessés et 4,5% des tués, soit +/- 150 tués par an, toutes pratiques vélos confondues, sur routes et en agglomération.

FAIRE DU VÉLO MOINS DE RISQUES DE MALADIE

• MALADIES CORONARIENNES	• MALADIES VASCULAIRES CÉRÉBRALES	• CANCERS	• DIA BÈTE TYPE 2
- 30%	- 24%	- 15% à 40%	- 20%

Sources : Enquête nationale Transports et Déplacements, Insee, 2008
 • Enquête « Les Français et le vélo » réalisée pour le Club des villes et territoires cyclables et la Coordination Interministérielle pour le développement de l'usage du vélo, MTI Conseil, TNS Sofres, 2013

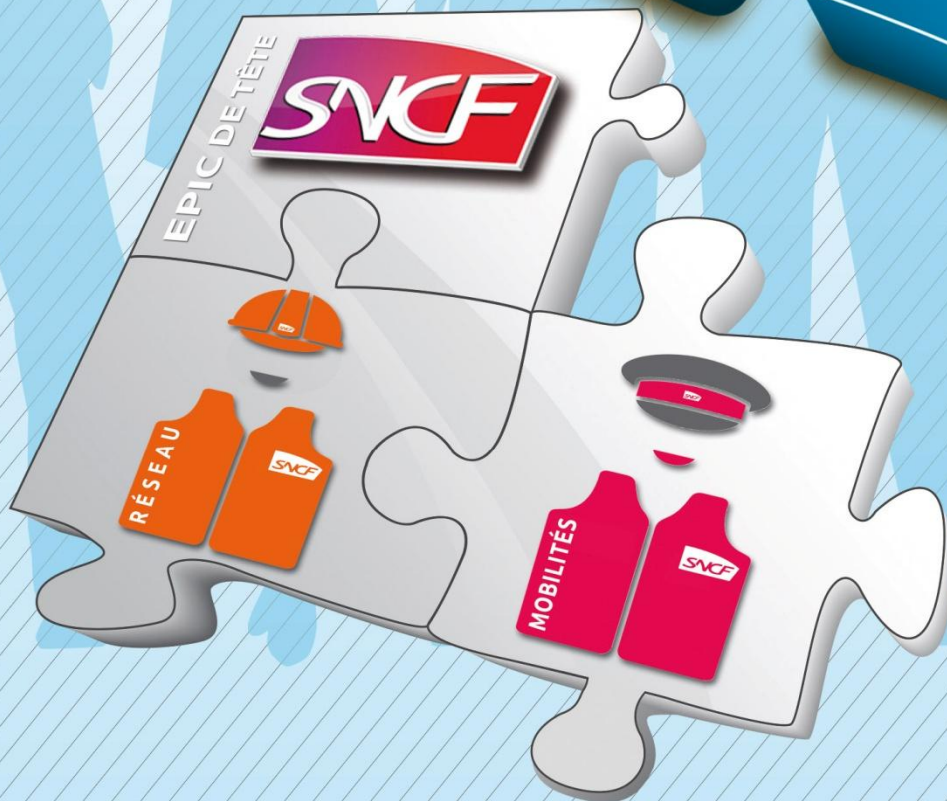
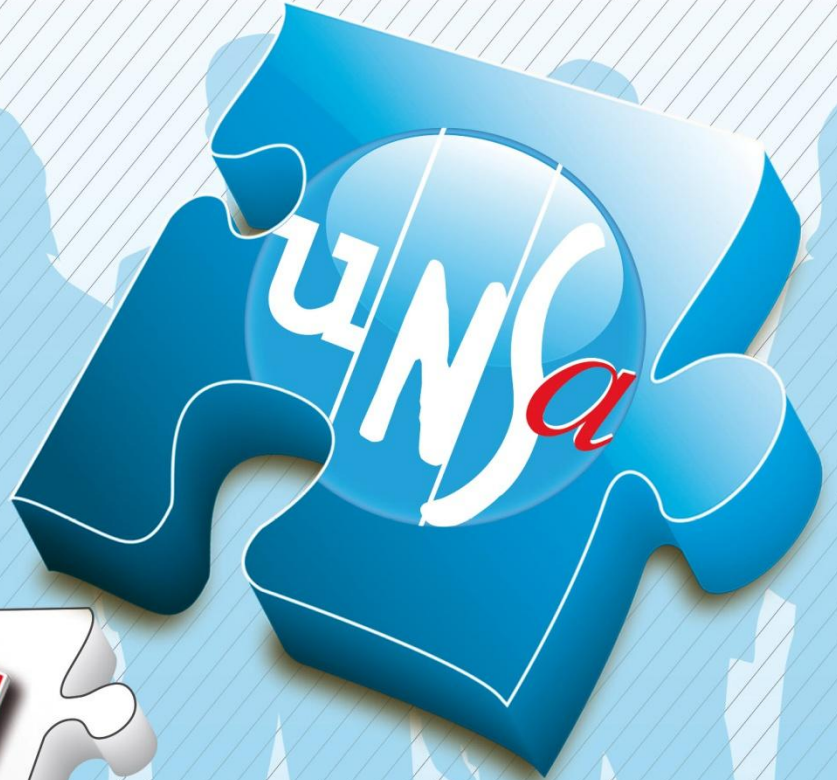


• Etude « L'économie du vélo », Atout France, 2009 • Enquête de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) sur l'intérêt économique du vélo pour les familles, 2011. • Conception graphique : Studio Desailly - www.liensgraphiques.fr Remerciements à Sébastien Girault



**1^{ère} Organisation Syndicale
progressiste** **À LA SNCF!**

& DE LA BRANCHE FERROVIAIRE!



Créateur de lien social



CE - DP - CS - CA

ferroviaire